

Les lieux de scolarisation dans le département du Rhône

En milieu ordinaire : L'élève est inscrit dans son école de secteur avec l'appui du Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation et un soutien si besoin en LfPC ou LSF selon la notification mdph (Codeur LPC, interprète LSF).

En Ulis : Unité localisée pour l'Inclusion scolaire :

- Sur notification mdph
- Peut être accompagné par le Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation selon la notification mdph

Dans le Rhône, les Ulis TFA sont :

- + Lycée La Martinière (Lycée et BTS) **Lyon-Duchère**
- + Collège du Plan du Loup **Sainte Foy les Lyon**
- + Collège du Tonkin **Villeurbanne**
- + Collège Pablo Picasso **Bron**
- + Ecole élémentaire de Croix Luizet (au nombre de deux) **Villeurbanne**
- + Ecole élémentaire de Condorcet (communication dans les deux modes de communication) **Lyon 3^{ème}**

En Unité d'Enseignement en Etablissement Médico-Social :

- Sur notification mdph
- Avec une scolarité partagée ou non selon la notification mdph





Dans le Rhône, une unité d'enseignement se situant:

 Sees Champagnat **Lyon 5**

En Pôle d'Enseignement pour Jeunes Sourds :

- Une orientation dans un PEJS par la mdph

Dans le Rhône, le PEJS pour un choix de communication en Langue des Signes Française est le suivant:

-  Lycée Jean-Paul Sartre Bron
-  Collège Pablo Picasso Bron
-  Ecole élémentaire Condorcet Lyon 3^{ème}
-  Ecole maternelle Condorcet Lyon 3^{ème}